

RCS : VIENNE  
Code greffe : 3802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 D 00565  
Numéro SIREN : 842 719 643  
Nom ou dénomination : 2M

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2021 sous le numéro de dépôt A2021/008247

**S.C.I. 2M**  
**466 route du cuillery**  
**38550 CHEYSSIEU**

*Société Civile Immobilière au capital de 500 euros*  
*R.C.S. VIENNE 842 719 643*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA  
TRANSFORMATION DE LA S.C.I. 2M**

---

**EURL S3C GESTION**

**Commissaire aux Comptes**  
**Membre de la Compagnie Régionale de Lyon**

**51 rue deleuvre**  
**69004 LYON**  
**Tél : 06 15 45 36 43**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DE LA  
S.C.I. 2M**

---

**S.C.I. 2M  
466 route du cuillery**

**38550 CHEYSSIEU**

---

*Société Civile Immobilière au capital de 500 euros*

---

*R.C.S. VIENNE 842 719 643*

---

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même, par décision unanime des associés du 25 novembre 2021, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

**Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société**

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La transformation n'a pas d'impact sur la situation de votre société et son exploitation.

## **Mission du commissaire à la transformation**

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre, d'une part, la date des derniers comptes annuels clos le 31/12/2020 et, d'autre part de la situation comptable arrêtée au 30 septembre 2021 et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social

Sur la base de nos travaux, nous sommes d'avis que le montant des capitaux propres n'est pas au moins égal au montant du capital social.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de notre part.

*Fait à Lyon,*

*le 13 décembre 2021*

*Le commissaire à la transformation*

*S3C GESTION représentée par Bruno DEBRUN*

*Membre de la Compagnie Régionale de Lyon*

**S3C GESTION**  
51 rue delevivre  
69004 LYON  
commissaire aux comptes  
siret : 483 532 297 00023